



Municipalité de  
Sainte-Mélanie

## **Offre d'emploi Technicien(ne) comptable**

### **Poste permanent, temps plein, 35 heures par semaine**

Sous l'autorité de la secrétaire-trésorière adjointe, la personne effectue les tâches reliées à la gestion financière de la Municipalité incluant la comptabilité. À l'aide du système de gestion comptable informatisée, la personne contribue à la production des prévisions budgétaires, à la préparation des dossiers de vérification de fin d'exercice financier, à la rédaction de divers documents de suivi financier et au contrôle budgétaire. Elle contribue également à la création des dossiers fournisseurs, à la saisie et la codification des factures et engagements budgétaires, elle effectue les conciliations bancaires et la mise à jour du rôle d'évaluation. Elle assiste, soutient et remplace au besoin le personnel du service administratif. D'autres tâches connexes peuvent s'ajouter pour le développement de l'organisation.

### **Exigences**

Diplôme d'études collégiales en comptabilité et une bonne connaissance des logiciels comptables municipaux est requise (PG Accès Cité, un atout). De plus, trois ans d'expérience dans un poste où elle avait à intervenir au niveau du cycle comptable complet dans le domaine municipal. Nous recherchons une personne méthodique, rigoureuse, capable d'établir des priorités et capable de maintenir de saines relations interpersonnelles.

### **Coordonnées pour envoi de curriculum vitae**

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur curriculum vitae **AVANT LE 5 AOÛT 2019** par courriel à l'adresse suivante : [dotation@sainte-melanie.ca](mailto:dotation@sainte-melanie.ca) De plus, il est possible de le transmettre par télécopieur au numéro suivant : 450 889-4527 ou par courrier au 10 rue Louis-Charles-Panet, Sainte-Mélanie, Québec, J0K 3A0, avec la mention :

« **Offre d'emploi– Technicien (ne) comptable** ».

### **Conditions de travail**

Milieu de travail stimulant. Taux horaire 2019 de 21,27 \$ à 25,86 \$ selon profil et expérience, REER collectif, assurance collective, congés multiples, horaire d'été et autres conditions.